



S'inscrire et préparer la certification complémentaire en histoire de l'art.

publié le 01/10/2025

Descriptif :

Dans le cadre de l'ouverture des inscriptions à la certification complémentaire en HDA, nous vous proposons des ressources pour vous accompagner au mieux.

Sommaire :

- S'inscrire à la certification complémentaire en histoire de l'art
- Préparer la certification complémentaire en histoire de l'art
- Parcours M@gistère

● S'inscrire à la certification complémentaire en histoire de l'art

La certification complémentaire a pour objectif de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de concours enseignants.

Les registres d'inscriptions seront ouverts du **mercredi 1er octobre** au **vendredi 07 novembre 2025, 16h00**.

Pour se faire, il s'agit de compléter le [Formulaire d'inscription certifications complémentaires](#)

● Préparer la certification complémentaire en histoire de l'art

La Note de service n°[2019-104 du 16-7-2019](#) fixe le **cadre réglementaire** de la certification. Il semble important de commencer par sa lecture. Elle introduit l'**organisation** (inscription, jury, structure de l'examen et admission) puis plus précisément les **critères évalués** lors de l'épreuve.

Par la suite, vous pouvez consulter les **rapports de jury**, disponibles sur le site dans la rubrique [La certification complémentaire en histoire de l'art](#).

● Parcours M@gistère

Pour préparer la **certification complémentaire en histoire de l'art**, un [parcours M@gistère](#) est disponible. Il est accessible à l'ensemble des académies. Il suffit de s'inscrire par l'authentification **Arena**, proposition de droite. Puis, vous aurez accès à l'ensemble de la formation qui propose :

- ▶ un focus sur le rapport écrit.
- ▶ l'entretien
- ▶ l'évaluation de l'épreuve
- ▶ les textes en vigueur
- ▶ les ressources académiques
- ▶ ...

○ A qui s'adresse ce parcours ?

Les personnels **enseignants** des **premier et second degrés** relevant du ministre chargé de l'Éducation nationale et les maîtres contractuel et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat peuvent se porter candidats à une certification complémentaire.

○ Les attendus sont :

- ▶ la connaissance des **problématiques** et des **méthodes** de **l'histoire de l'art à l'université** et au sein des grandes institutions patrimoniales ;
- ▶ l'expérience acquise dans la **fréquentation des établissements spécialisés** (musées, centres d'archives, bibliothèques) ;
- ▶ la capacité à **présenter et analyser une œuvre** et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques ;
- ▶ la connaissance des **programmes d'histoire des arts en lycée**.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.